Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

ID: 060-216005314-20240724-D2024094-DE

DEPARTEMEN
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT-
DREST INCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° 2024-094

ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE PRESTATION INTELLECTUELLE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DE CONDUITE D'OPERATION POUR LA RENOVATION ET L'EXTENSION DU CENTRE YVES MONTAND

Nous, Jean-Guy LETOFFE, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L2122-22; Vu le Code de la commande publique, notamment son article L2123-1;

Vu la délibération n°2023-024 du Conseil Municipal en date du 06/03/2023 donnant délégation au Maire pour « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution dont la résiliation et le règlement des marchés et des accordscadres quels que soient leur objet, montant et procédure, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

Vu la décision n°2024-047 du 16/04/2024 portant passation d'un marché public complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant l'achèvement de la procédure ;

DECIDONS:

Article 1er – D'attribuer le marché public de prestation intellectuelle d'assistance à maitrise d'ouvrage de conduite d'opération dans le cadre de la rénovation et l'extension du Centre Yves Montand, passé en procédure adaptée, à :

SARL AMOME Conseils - 36, rue Rabelais BP 168 69512 VAULX EN VELIN CEDEX (SIRET: 44150580700020)

Article 2 — Disons que la présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal et précise qu'un recours gracieux/contentieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de sa publication/notification devant le Tribunal Administratif situé 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, accessible via l'application sur le site www.telerecours.fr

Article 4 – Charge Monsieur le Directeur Général des Services, de l'exécution de la présente décision.

Ribécourt-Dreslincourt, le 24 juillet 2024

Mr Nicolas GERAULT, Directeur général des services Pour le Maire et par délégation

Mis en ligne le 26/07/2024

Envoyé en préfecture le 26/07/2024 Reçu en préfecture le 26/07/2024 52LO ID: 060-216005314-20240724-D2024094-DE PAGE ANNULEE